

## Bulletin Technique et Développement N°7

Saison 2019-2020

### Plateau de matchs du 1<sup>er</sup> février 2020



Parc des sports - David Douillet

**Route de Lesches 77700 Coupvray**

**RDV 14h30**

L'engagement se fait via le site de la FFVolley **Jusqu'au jeudi 30 janvier** (minuit)  
24 équipes maximum

#### Les documents de la saison :

Vous pouvez les télécharger sur le site du comité : [www.cdvb77.fr](http://www.cdvb77.fr) > Documents > Plateaux

- [Organisation d'un plateau de matchs](#) (pdf)
- [Plateaux de matchs - Feuille de scores](#) (pdf)
- [Plateaux de matchs - Feuille de résultats](#) (pdf)

#### Engagement

Dans la rubrique « Saisie des licences », accédez à l'espace clubs « Gestion des licences » :

- Identifiez-vous à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, puis cliquez sur « engagement Départemental - Comité de Seine-et-Marne ».
- Créez le nouveau formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s) en confirmant ou en modifiant les informations demandées.
- **Indiquez le nombre d'équipes engagées dans le champ commentaire (ex : 3 équipes).**
- Validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.

#### Extrait du règlement

**2x2** : Les équipes sont composées de 2 joueurs.

**Pas de remplaçant**, sauf si le club est représenté par un nombre impair de joueurs.

Généralité :

- La mixité est autorisée.
- Le joueur doit être titulaire d'une licence COMPETITION VOLLEY BALL, BEACH VOLLEY ou ÉVÉNEMENTIELLE et être régulièrement qualifié.
- En cas de joueur(s) isolé(s), des joueurs de clubs différents peuvent jouer ensemble.

*Dans ce cas, inscrire un nouveau club portant le nom des deux clubs. Les frais d'engagement seront alors répartis.*